

18 cancéreux, 61 tuberculeux et 31 individus exempts de l'une ou l'autre de ces diathèses ; sur les 18 cancéreux nés de la première génération, 15 reproduisent 36 tuberculeux, 2 cancéreux et 14 individus indemnes. En réunissant les deux générations, on arrive à ce résultat que 32 cancéreux produisent 20 cancéreux et 97 tuberculeux et 45 individus indemnes, ou en d'autres termes à la première et à la seconde génération, les descendants en ligne directe des cancéreux comprennent : cancéreux, 12 pour 100 ; tuberculeux, 59 pour 100 ; indemnes 29 pour 100. A la troisième génération on trouve seulement 4 cancéreux, dont deux sont nés de mère ou père cancéreux, un troisième de père tuberculeux, celui-ci ayant eu un frère et son père cancéreux, le quatrième né d'un père tuberculeux, mais ayant eu une grand'mère tuberculeuse et cancéreuse. Ces chiffres sont fort remarquables, mais ils prennent une valeur plus considérable lorsqu'on les compare aux chiffres approximatifs de la fréquence du cancer et du tubercule. Il est sans doute regrettable que nous ne connaissions pas pour Vierzon, ou au moins pour le Berry, la proportion habituelle des décès par cancer et par tubercule parce qu'il semble, à considérer les résultats précédents, que ces diathèses sont plus développées dans le Berry qu'en d'autres parties de la France. Nous devons nous contenter des chiffres approximatifs admis pour la France en général, ou au moins pour les parties de la France où le cancer et le tubercule sont fréquents.

M. Broca a montré que, dans des calculs de ce genre, on peut considérer que sur 26 individus il existe, suivant les probabilités, 1 cancéreux ; appliquant cette proportion aux 132 enfants issus des 32 cancéreux, la probabilité serait de 6 cancéreux au lieu de 20 cancéreux, d'une part ; en admettant, d'autre part, la moyenne de 10 pour 100 de décès de tuberculeux par rapport à la totalité des morts, le nombre des tuberculeux par rapport à la totalité des morts, ne devrait être que de 16 environ, au lieu de 97. Il faut donc conclure, pour les deux cas, à l'existence d'une cause particulière.